

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 39 – du 24 octobre au 31 octobre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : DYNAMIQUES DE L'ENDETTEMENT PUBLIC AU PROCHE-ORIENT (1/2)

Les pays de la zone connaissent dans l'ensemble un niveau d'endettement élevé par rapport à leur niveau de développement : 98% du PIB en Égypte, 89% en Jordanie (114% en incluant le Fonds d'Investissement de Sécurité Sociale), 160% au Liban, 44% en Irak, 62% en Israël, 40% dans les Territoires palestiniens.

La plupart des économies ont connu une trajectoire rapide d'accroissement de l'endettement public. En Égypte, les déficits budgétaires successifs ont contribué à la hausse de la dette publique (9,2% en 2024/25). L'Égypte est en effet pénalisée par son service de la dette (2/3 des recettes fiscales) et un différentiel entre le taux de croissance et le taux d'endettement, malgré d'importants excédents budgétaires primaires (2,1% en 2023/2024). En Jordanie, la dette publique a enregistré une forte augmentation à la suite de la pandémie de Covid-19. Malgré les recettes pétrolières, la trajectoire budgétaire en Irak est incertaine et fragile : dans l'hypothèse d'une modération du prix du baril, le FMI anticipe une succession de déficits budgétaires croissants à plus de 10% sur 2026-2029. Pour Israël, le déficit budgétaire pourrait atteindre 8% du PIB fin 2024, une conséquence de l'économie de guerre. Le cas du Liban est spécifique, étant en défaut de paiement et connaissant une contraction très importante de ses dépenses publiques.

Les incertitudes sur les périmètres de comptabilité incitent à une grande prudence dans l'analyse des trajectoires d'endettement. En Irak, l'évaluation de la dette publique reste un exercice incertain, compte tenu de la non comptabilisation de garanties publiques, des passifs contingents liés au fonds de retraite ou des arriérés du Gouvernement Régional du Kurdistan. En Égypte, la complexité de la consolidation des administrations et entités publiques a dégradé le pilotage des finances publiques. EGPC, société publique pétrolière égyptienne fait ainsi l'objet d'une attention particulière par le FMI.

La soutenabilité de la dette est partout sujette à caution, bien qu'aucune économie de premier plan ne voie sa dette considérée comme insoutenable. En Égypte, le FMI l'estime viable mais sans forte probabilité, avec des risques souverains élevés (61% du PIB à l'issue du programme, contre 91% attendus cette année). Si la dette externe a augmenté du fait de la dépréciation de la livre égyptienne, son effet est en partie contrebalancé par l'apport de fonds de l'accord de Ras el Hikma (dont 50% des 24 Mds USD de capitaux entrants est affecté au désendettement avec par ailleurs la conversion de 11 Mds USD de dépôts émiriens à la Banque Centrale Égyptienne). En Irak, l'absence complète de stratégie de gestion de la trésorerie et de la dette, et la hausse anticipée des besoins de financement, pourraient menacer la soutenabilité de la dette. La trésorerie de l'État, qui fluctue en fonction des recettes pétrolières, ne fait l'objet d'aucune optimisation. En Jordanie, les risques sur la soutenabilité de la dette perdurent, liés notamment aux chocs externes dans un contexte de forte instabilité régionale. En Israël, la hausse des rendements des obligations d'État à 10 ans reflète une diminution de la demande, les investisseurs considérant aujourd'hui Israël comme un investissement plus risqué. Pour le Liban, en l'absence de programme FMI et de plan de restructuration consolidé du secteur financier, aucune perspective d'accord de restructuration n'existe actuellement.

LE CHIFFRE À RETENIR

98%

**RATIO DETTE PUBLIQUE/PIB
DE L'ÉGYPTE**

Service Économique Régional de Beyrouth

ÉGYPTE

1. LA BANQUE MONDIALE REVOIT LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE L'ÉGYPTE À LA BAISSÉ

La Banque Mondiale a revu ses perspectives de croissance pour l'exercice budgétaire en cours (2024/25), de 4,2% à 3,5%. La [Banque Mondiale](#) prévoit que les recettes tirées du canal de Suez seront ramenées de 8,8 Mds USD au cours du précédent exercice budgétaire à 4,8 Mds USD sur l'exercice en cours. Ces prévisions sont basées sur l'hypothèse que le conflit ne s'aggravera pas. La Banque Mondiale souligne qu'une aggravation du conflit pourrait avoir des répercussions négatives sur la croissance en Égypte, car une nouvelle escalade affecterait la confiance des entreprises et des consommateurs, le tourisme, et les sorties de capitaux.

2. ASSOCIATION ENTRE EGYPT GAS ET AQABA DEVELOPMENT POUR L'ALIMENTATION EN GAZ DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE QUWEIRA

L'entreprise publique Egypt Gas a signé un [accord](#) avec la société jordanienne Aqaba Development pour la création d'un réseau de distribution de gaz naturel desservant la zone industrielle de Quweira, dans la région d'Aqaba depuis l'Égypte. Ce partenariat prévoit la mise en place d'un réseau de pipelines d'une capacité de 30 000 m³ par heure lors de la première phase et jusqu'à 90 000 m³ à terme. Cet accord marque une nouvelle étape dans la coopération énergétique entre l'Égypte et la Jordanie, Egypt Gas ayant déjà contribué à l'installation de réseaux internes pour plusieurs industries jordaniennes. Le groupe mène par ailleurs des études techniques pour développer l'approvisionnement en gaz naturel des zones industrielles et des secteurs résidentiels et commerciaux dans les villes d'Amman, Zarqa et Aqaba. Cette annonce intervient toutefois dans un contexte de chute de la production gazière égyptienne, qui a contraint le pays à relancer massivement ses importations de GNL en 2024 (973 M pieds cube/jour en juillet) pour la première fois depuis 2017, et d'intensifier ses importations de gaz israélien (990 M pieds cube/jour en septembre). Cette situation devrait persister à court terme, la production de gaz poursuivant son déclin.

3. INVESTISSEMENT DE 10 M USD POUR L'EXPORTATION D'AGRUMES TRANSFORMÉS

Le cabinet du Premier Ministre égyptien a approuvé le 23 octobre la [réalisation d'un projet d'établissement](#) d'une zone économique spéciale (ZES) qui sera dédiée à la transformation d'agrumes à Port-Saïd. Avec un investissement de 10 M USD, ce projet devrait permettre de produire 2500 tonnes de concentré

d'agrumes par saison dès sa première phase. Les produits issus de la « Ghars Citrus Concentrates Company » (nom de la future zone) seront entièrement destinés à l'exportation. Avec cet investissement, le gouvernement égyptien entend développer la valeur ajoutée de la filière agrumes en renforçant l'industrie locale. En 2023-2024, selon les prévisions de l'Organisation mondiale des agrumes (OMA), la production égyptienne d'agrumes est attendue à 5,4 Mt, soit 10% de plus que l'année dernière (et 15% par rapport à la moyenne des quatre dernières années). Cependant, moins de 10% de la production égyptienne est actuellement destinée à la transformation, d'après l'USDA (ministère américain de l'Agriculture). Sur la campagne actuelle, la filière égyptienne est parvenue à augmenter ses exportations d'agrumes frais de 21%, à 2,3 Mt (dont 81% d'oranges), établissant ainsi un nouveau record (les exportations vers la France ont progressé de 86%).

IRAK

1. HAUSSE DE LA PARTICIPATION DE QATARENERGY DANS LE PROJET DE CENTRALE SOLAIRE DÉVELOPPÉ PAR TOTALÉNERGIES

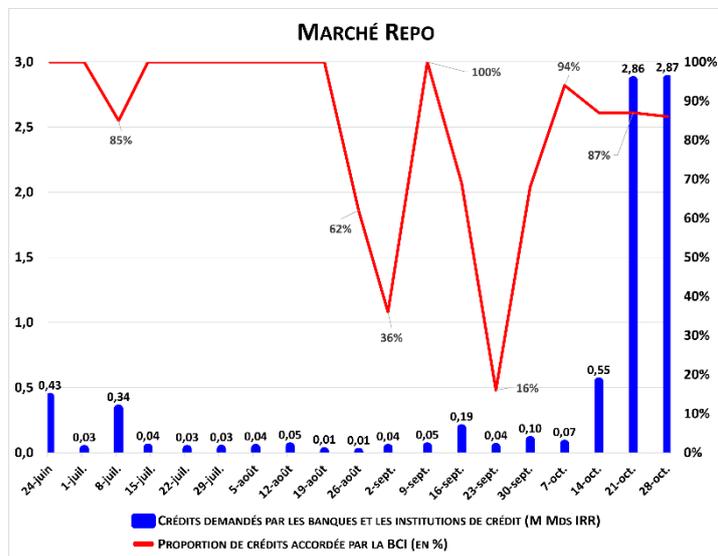
QatarEnergy a annoncé fin octobre 2024 une prise de participation de 50% dans le projet de centrale photovoltaïque de 1,25 GW développé par TotalEnergies. La centrale solaire est le premier projet photovoltaïque d'ampleur en Irak. Le projet est développé en quatre phases de 250 MW qui entreront en service entre 2025 et 2027. En août 2024, TotalEnergies avait signé un contrat EPC (ingénierie, fournitures des équipements et construction) avec China Energy Engineering Corporation pour la réalisation de ce projet. À pleine capacité, la centrale, équipée de 2 millions de panneaux solaires, fournira de l'électricité à environ 350 000 foyers de la région de Bassora. Ce projet s'inscrit en complément au projet multi-énergies Gas Growth Integrated Project (GGIP) porté par TotalEnergies, pour un investissement en capital d'environ 10 Mds USD. QatarEnergy avait pris une participation de 25% dans le projet GGIP signé en juillet 2023, aux côtés de TotalEnergies (45%) et de Basra Oil Company (30%). QatarEnergy devient ainsi un investisseur de premier plan dans le secteur de l'énergie en Irak.

IRAN

1. MULTIPLICATION PAR 23 DES DEMANDES DE CRÉDITS REPO

Selon la Banque Centrale d'Iran, lors de la dernière séance du marché repo, celle-ci a répondu favorablement à 86 % des demandes des banques et institutions de crédit, octroyant ainsi 2,47 M Mds IRR

(soit environ 3,34 Mds € au taux du marché libre) de prise en pension. Lors de cette séance, 22 banques et institutions de crédit ont sollicité un montant total de 2,87 M Mds IRR, pour une durée de 7 jours, avec un taux d'intérêt compris entre 23 % et 24 % (taux administré). Les titres d'État, principalement les Murabaha, sont présentés en garanties aux prêts octroyés aux banques par la Banque Centrale. Au cours des deux dernières semaines, la demande de crédit a été multipliée par 23 par rapport à la moyenne des demandes entre fin juin et mi-octobre (0,12 M Mds IRR). Cette forte hausse reflète une demande urgente et massive de liquidités de la part des banques, probablement due à la sortie soudaine et considérable de fonds des comptes de dépôt en faveur d'investissements sur les marchés parallèles, notamment les plus liquides comme le marché des devises et de l'or. Ces comportements reflètent la crainte des acteurs économiques au regard de la situation actuelle. Cette analyse est confortée par l'observation d'une dégradation rapide du rial, qui a perdu 10 % de sa valeur sur le marché libre depuis le 12 octobre ; une dépréciation attribuée principalement à la situation géopolitique dans la région et à l'approche de l'élection américaine.



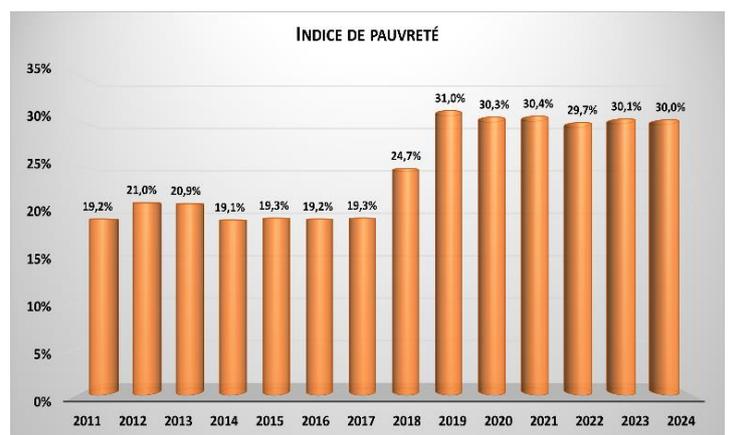
2. MESURES POUR LE RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le vice-président de la Banque Centrale chargé de la régulation et de la surveillance a annoncé réfléchir au renforcement des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent : **(i)** extension de la surveillance bancaire par les départements en charge au sein de chaque banque, avec transmission de rapports d'actions à la BCI et de rapports hebdomadaires à leur conseil d'administration ; **(ii)** introduction de codes uniques pour les clients, afin d'éviter les phénomènes de reports d'une banque vers l'autre en cas de sanctions. Ces codes seraient connectés dans un

système central avec accès pour la BCI ; **(iii)** définition d'indicateurs de performance pour les directeurs d'agences ; **(iv)** renforcement de la surveillance par les banques des fournisseurs de paiement et des plateformes de prêt.

3. LE TAUX DE PAUVRETÉ SE MAINTIENT À HAUT NIVEAU DEPUIS CINQ ANS

Selon le centre de recherche parlementaire, en 1402 (2023/2024), 30 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté, un taux relativement stable depuis cinq ans. La hausse des salaires nettement inférieure à l'inflation et la forte dépréciation du rial expliquent l'augmentation de 10,7 points de pourcentage de la pauvreté entre 2017 et 2024. Le faible partage de la croissance, portée par une forte dépendance aux exportations pétrolières, combiné à une quasi-stagnation du secteur agricole, secteur vital pour l'emploi des populations défavorisées, constitue l'une des principales causes structurelles de la pauvreté. En outre, l'inflation – particulièrement importante sur ses composantes alimentation et logement, qui constituent une grande part du panier de dépenses des ménages les moins favorisés - a aggravé les inégalités. On notera toutefois une modeste réduction de l'indice d'écart de pauvreté, passé de 28 % à 27 % en 1402 (2023/2024). Pour mémoire, le coefficient de Gini a quant à lui atteint 0,39 en 2023/2024, principalement en raison d'une hausse des inégalités dans les zones urbaines (+5,7 % en g.a). Selon les prévisions du centre, l'indice de pauvreté devrait se stabiliser autour de 30 % en 1403 (2024/2025).



ISRAËL

1. FEUILLE DE ROUTE DU MINISTÈRE DES FINANCES SUR LE BUDGET 2025

Juste avant les prochaines discussions sur le budget 2025, le ministère des Finances vient de publier les documents concernant les changements structurels qui visent principalement les ajustements budgétaires pour

faire face à l'écart de financement en 2025, soit 40 Mds ILS (10,7 Mds USD). Les dépenses totales du budget de l'État atteindront 743 Mds ILS (199 Mds USD), y compris les paiements du fonds de la dette. Le plafond du déficit sera fixé par la loi à 4%. Dans cette première étape de l'adoption du budget, prévue fin janvier 2025, le gouvernement prévoit des coupes budgétaires dans les services sociaux (éducation, santé et protection sociale) ainsi que 5% du budget de tous les ministères.

2. PUBLICATION DU PLAN DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Avant le commencement des discussions au sein du gouvernement sur le budget 2025, le ministère de l'Agriculture a publié le plan national de sécurité alimentaire. Selon le plan, après une période de 20 ans au cours de laquelle la production alimentaire s'est maintenue à environ 2 millions de tonnes par an (alors que la population augmentait de 50%), le ministère de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire table sur une hausse d'un tiers de cette production dans les dix prochaines années. Afin d'atteindre cet objectif, le plan comprend des mesures qui augmenteront la disponibilité et l'efficacité des facteurs de production, telles que la disponibilité de l'eau pour l'agriculture et un soutien important à la recherche et développement agricole.

3. ETAM S'IMPLANTE EN PROPRE EN ISRAËL

La marque de lingerie française *Etam* a ouvert son premier magasin en propre en Israël, dans le centre commercial *Queen of Sheba* à Eilat, avec un investissement d'un million de shekels. Auparavant disponible uniquement dans les grands magasins de *Hamashbir Lazarchan* en Israël, *Etam* prévoit désormais son implantation progressive au sein du marché israélien, avec l'ouverture de magasins supplémentaires au centre du pays, à Holon et Netanya.

JORDANIE

1. LA VALEUR DES ACTIFS DU SSIF ATTEINT 15,7 MDS JOD FIN SEPTEMBRE

La valeur des actifs du fonds d'investissement de la sécurité sociale (SSIF) a atteint 15,7 Mds JOD (22,1 Mds USD) à la fin du troisième trimestre de 2024. Le portefeuille du SSIF est majoritairement composé d'obligations (56,8 %), mais aussi de titres des marchés monétaires (16 %), d'actions (14,6 %), d'actifs immobiliers (5,6 %), de prêts (3,4 %) et d'investissements dans le secteur du tourisme (2 %). Pour rappel, la valeur des actifs avait atteint 15,5 Mds JOD (21,9 Mds USD) au T2 2024, 14,9 Mds JOD (21 Mds USD) fin 2023 et 13,8 Mds JOD (19,5 Mds USD) fin 2022.

2. LA JORDANIE VA ÉMETTRE 493 M USD D'OBLIGATIONS ET BONS DU TRÉSOR

La Commission jordanienne des valeurs mobilières a approuvé l'émission par la Banque Centrale de Jordanie (BCJ) d'obligations et Bons du Trésor pour un montant total de 350 M JOD (493 M USD). 150 M JOD (211 M USD) d'obligations du Trésor vont être émis, avec une échéance de 5 ans (soit jusqu'au 13 octobre 2029) et un taux d'intérêt de 6,25 %. 200 M JOD (282 M USD) de Bons du Trésor doivent également être émis, avec comme échéance le 22 décembre 2024 et pour un taux de rendement annuel de 6,502 %. Il s'agit de la vingt-septième émission d'obligations et la sixième émission de bons du Trésor.

LIBAN

1. INSCRIPTION DU LIBAN SUR LA LISTE DES JURIDICTIONS À SURVEILLANCE RENFORCÉE DU GAFI

Le 25 octobre 2024, à l'issue de la plénière du groupe d'action financière (GAFI), le Liban a été inscrit (avec l'Algérie, la Côte d'Ivoire et l'Angola) sur la liste des juridictions sous surveillance renforcée (liste grise). À cette occasion, les autorités libanaises ont pris un engagement de haut niveau pour collaborer avec le GAFI et le GAFIMOAN afin de renforcer l'efficacité de son régime de lutte contre le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme (LAB/FT). Cet engagement intervient dans un contexte social, économique et sécuritaire difficile pour le Liban. Cette inscription sur « liste grise » est l'aboutissement d'un processus entamé depuis l'adoption d'un rapport d'évaluation mutuelle (MER) en mai 2023. Le Liban a progressé sur plusieurs des actions recommandées dans ce rapport depuis lors et a mis en œuvre des mesures dans son secteur financier, notamment en émettant une circulaire pour que les banques et les institutions financières établissent un département dédié à la lutte contre les crimes liés à la corruption et à la corruption, ainsi que des directives sur les personnes politiquement exposées, tout en prenant des mesures contre les activités financières non autorisées. Toutefois, des lacunes importantes subsistent et le Liban devra continuer de travailler avec le GAFI pour mettre en œuvre son plan d'action et les recommandations de cette organisation.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. LE PARLEMENT ISRAËLIEN VOTE UNE LOI INTERDISANT LES ACTIVITÉS DE L'UNRWA

La Knesset a approuvé le 29 octobre le projet de loi visant à interdire les activités de l'UNRWA en Israël et dans les territoires palestiniens. L'UNRWA fournit des

services d'éducation et de santé à des millions de Palestiniens à Gaza, en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Elle emploie plus de 30 000 personnes, pour la plupart des réfugiés palestiniens eux-mêmes, et dispose en Cisjordanie de 96 écoles. L'agence onusienne est aussi l'un des plus grands prêteurs du marché. Elle a accordé plus de 10 343 prêts d'une valeur de 14,6 M USD. La fin des activités de l'UNRWA risque d'intensifier la crise humanitaire en cours à Gaza, et d'aggraver la situation économique en Cisjordanie, qui reste fragile et toujours aussi dépendante de l'aide internationale.

2. LE SECTEUR BANCAIRE, DUREMENT AFFECTÉ PAR LA GUERRE, FAIT PREUVE DE RÉSILIENCE

La guerre entre Israël et le Hamas a eu un impact sévère sur les résultats des banques palestiniennes dont les bénéfices ont chuté de 89% depuis le début des affrontements à Gaza, selon un sondage d'Al-Iqtisadi. Le

nombre de chèques refusés en raison de fonds insuffisants a augmenté pour atteindre 835 000, représentant une valeur de 1,13 Md USD. Les banques ont également dû immobiliser plus de liquidités pour faire face aux aléas de la crise, avec une explosion de 177% des provisions pour défauts de remboursement (de 32 à 89 M USD immobilisés), ce qui a entravé leurs activités de crédit. Cependant, elles ont continué à prêter aux particuliers: l'Autorité monétaire palestinienne (PMA) a indiqué que le total des facilités accordées par le secteur bancaire palestinien atteint 11,8 Mds USD à la fin du troisième trimestre 2024 (dont 78% de prêts au secteur privé), soit une augmentation d'environ 4,5% par rapport au T3 2023. Les dépôts bancaires ont eux aussi augmenté de 6,8% sur la période, s'élevant à 17,3 Mds USD, contre 16,2 Mds USD en septembre

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION - 10/2024 (MILLION)	FMI / WEO	107,3	44,4	86,6	9,9	11,4	5,4 *	5,5 *	23,22 *
PIB (Mds USD) - 10/2024	FMI / WEO	380	264	434	528	53	24 *	17 *	n/a
PIB / HAB. (USD) - 10/2024	FMI / WEO	3542	5947	5013	53111	4682	4487 *	3181 *	n/a
CROISSANCE PIB RÉEL (%) - 10/2024	FMI / WEO	2,7	0,1	3,7	0,7	2,4	-0,7 *	-5,4 *	n/a
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) - 10/2024	FMI / WEO	-10,1	-5,0	-3,1	-9,0	-7,6	-0,4 *	-1 *	n/a
DETTE PUBLIQUE (% PIB) - 10/2024	FMI / WEO	91	46	35	68	92	195 *	50 *	n/a
RATING COFACE	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	Statistiques officielles	28,1	4,0	30,9	3,0	1,3	59,7	5,9	n/a
PMI	Statistiques officielles	49,6	n/a	39,6	47,4	n/a	47,9	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1742	331	282	1803	339	362	17	22
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1117	1655	41	1471	47	98	4	5

* = DONNÉES FMI 2023

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr